



AVANT - PROGRAMME DU CSO
ORGANISE PAR LE CLUB SPORTIF DES UNITES D'INTERVENTION DE LA POLICE
SECTION EQUESTRE - LA SOUKRA

Club Sportif des Unités d'Intervention

SECTION EQUESTRE

Date : 23 - 24 - 26 Avril 2015

Lieu : Le Club Sportif des Unités d'Intervention – Section Equestre La Soukra

CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants :

- ^ Règlement général de la FEI, 23ème édition, mise à jour au 1er janvier 2015 ■
- ^ Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 25ème édition, mise à jour au 1er janvier 2015 ■
- ^ Règlement vétérinaire, 13ème édition, mise à jour au 1er janvier 2015 ■

Comité d'Organisation :

- Président : Mr. Colonel/El Elj Hassen Trésorerie / Mr. Nafti Abd Ellatif / Mr. Ridha Jmaï Secrétariat / Mr. Bouzidi Houssine / Melle Ayadi thouraya
- Contact : Mr. Khaled Ouardi : 95 224 405

JURY DE TERRAIN :

- Président : Mr. Ilahi Rabeh
- Membres : Mr. Mohamed Chaouachi (JN)
- Chef Steward : Mr. Hamdi Lassed
- Steward : Mr. Ben Naceur El Aid - Mr. Maalaoui Rochdi.

CHEFS DE PISTE :

- Chef de Piste : Mr. Mondher Allaoui
- Chef de Piste Adjoint : Mr. Tounsi Abdellatif

MEDECIN VÉTÉRINAIRE : Dr. Anis Mahmoudi .

MEDECIN DU CONCOURS : Dr. Médecin Du Ministère De L'intérieur.

MARECHAL FERRANT : Mr. Mejri Chokri

PROGRAMME DU CONCOURS

JEUDI ; 23 AVRIL 2015 :

17H30: Reconnaissance de la piste : Epreuve Jeunes Chevaux (100 cm)

VENDREDI ; 24 AVRIL 2015 :

17H30: Reconnaissance de la piste : Épreuve Préparatoire 1 (85 cm)

DIMANCHE ; 26 AVRIL 2014 :

09H00: Reconnaissance de la piste : Épreuve D'initiation (70 cm)

10H30 : Reconnaissance de la piste : Epreuve Préparatoire 2 (100 cm)

12h30: Pause Déjeuner .

Les chevaux doivent être pucés et enregistrés à la F.T.S.E
et devront être accompagnée de leurs documents d'identification qui pourront être demandé à tout moment par le jury .

N.B : les horaire des épreuves pourront être modifiés en fonction du nombre des engagés.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS

DEROULEMENT :

Extérieur

PISTE DU CONCOURS :

Dimensions : 85 x 45 m

Nature : Sable

TERRAIN D'ÉCHAUFFEMENT :

Dimensions : 60 x 25 m

Nature : Sable

FICHES de securite :

Olaf Peterson

MATERIEL DE CHRONOMETRAGE :

Matériel De La Fédération

ENGAGEMENTS :

Les inscriptions au concours ne peuvent se faire que sur le site web de la FTSE : www.ftse-tn.com Avant mardi 21 Avril 2015 à minuit.

Date limite pour le règlement des engagements au secrétariat du C.S.U.I.P La Soukra : Avant mercredi 22 Avril 2015 à 13h.

Frais : 20 Dinars pour toutes les épreuves, 10 Dinars pour le second engagement.

Les engagements terrain ou les modifications des engagements sont possibles une demi-heure avant le démarrage de la reconnaissance de l'épreuve concernée. Les engagés terrain passeront en début d'épreuve

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EPREUVES

EPREUVE 1 : JEUNE CHEVAUX

Date et heure : JEUDI ; 23 AVRIL 2015
Catégorie de Cavaliers: Licence compétition
Jeune Chevaux : Licence compétition
Catégorie de Chevaux: Jeune Chevaux
Barème A sans chrono sans barrage (Art. 238.1.1)
Vitesse : 325 m/min
Hauteur: Max 100 cm
Largeur : Max 110 cm

CLASSEMENT	PRIX	
	Préparatoire II	Jeunes Chevaux
1er	100+Coupe+Médaille	300 dinars repartie en part égales entre tous les cavaliers ayant effectué un parcours sans faute max 100 D/Cavalier
2ème	80 + Médaille	
3ème	60 + Médaille	
4ème	50	
5ème	40	
Dotation Totale	330 Dinars + Coupe + 03 Médailles	300 Dinars

EPREUVE 2 : PREPARATOIRE 1

Date et heure : VENDREDI ; 24 AVRIL 2015
Catégorie de Cavaliers: Licence Qualification
Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux
Barème : Barème en deux phases à temps différé (Art.274.5.6)
Vitesse : 325 m/min
Hauteur: Max 85 cm
Largeur : Max 95 cm

CLASSEMENT	PRIX
1er	80 +Coupe + Médaille
2ème	60 + Médaille
3ème	50 + Médaille
4ème	40
5ème	30
Dotation Totale	260 Dinars+ Coupe + 03 Médailles

EPREUVE 3 : INITIATION

Date et heure : DIMANCHE ; 26 AVRIL 2014

Catégorie de Cavaliers: Licence Initiation

Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux

Barème : Barème temps idéal (1)

Hauteur: Max 70 cm

1) Barème Temps Idéal

Le temps idéal du parcours doit être fixé et annoncé à la fin de l'épreuve.

La vitesse et la ligne du parcours idéale, sur la base de laquelle le temps idéal est calculé, doivent être indiquées sur le plan du parcours.

Tout dépassement en dessus ou en dessous du temps idéal est ajouté aux points de pénalité obtenus dans le parcours à raison d'un point de pénalité par seconde ou fraction de seconde.

En cas d'égalité de points, le cavalier le plus proche du temps idéal sera le mieux classé.

Chaque concurrent qui dépasse le temps maximum (le double du temps idéal), est éliminé.

CLASSEMENT ; CHEVAUX	
1er	Coupe+Médaille
2ème	Médaille
3ème	Médaille
4ème	Médaille
5ème	Médaille
Dotation Totale	Coupe+05 Médailles

CLASSEMENT ; PONEY	
1er	Coupe+Médaille
2ème	Médaille
3ème	Médaille
4ème	Médaille
5ème	Médaille
Dotation Totale	Coupe+05 Médailles

CLASSEMENT	PRIX	
	Préparatoire II	Jeunes Chevaux
1er	100+Coupe+Médaille	300 dinars répartie en part égales entre tous les cavaliers ayant effectué un parcours sans faute max 100 D/Cavalier
2ème	80 + Médaille	
3ème	60 + Médaille	
4ème	50	
5ème	40	
Dotation Totale	330 Dinars + Coupe +	300 Dinars

Date et heure : **DIMANCHE ; 26 AVRIL 2014**

Catégorie de Cavaliers:

Préparatoire 2 : **Licence Qualification/Licence compétition**

Catégorie de Chevaux:

Préparatoire 2 : **Toutes catégories de chevaux**

Barème :

Préparatoire 2 : **Difficultés progressives avec chrono (Art. 269)**

Vitesse : **325 m/min**

Hauteur: **Max 100 cm**

Largeur : **Max 110 cm**

ANNEXE

Réclamations

Toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit, accompagnée d'une caution équivalente à 30 DT et déposée auprès du président du Jury dans les 30 minutes après la proclamation des résultats.

Docteur, vétérinaire et maréchal ferrant

Une liste des services médicaux et vétérinaires d'urgence sera communiquée aux participants à leur arrivée sur le site du concours.

Les soins médicaux, les soins vétérinaires ainsi que les services de maréchalerie seront à la charge des participants. Le comité organisateur n'interviendra pas dans les règlements.

Toutes les dispositions médicales et vétérinaires sont soumises aux conditions sanitaires médicales et vétérinaires tunisiennes ainsi qu'aux règles et dispositions légales organisant l'exercice de la médecine et de la médecine vétérinaire en Tunisie.

Assurance

Tout propriétaire de cheval ou cavalier, est seul responsable de tout dommage causé par lui, ses employés, ses auxiliaires ainsi que par son cheval à un tiers.

Tout cavalier ou propriétaire est donc amené à contracter une assurance responsabilité civile (RC) couvrant suffisamment toute participation à des concours équestres nationaux ou organisés à l'étranger et de maintenir cette police en

Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

Organisation du concours

Dans des circonstances exceptionnelles, ainsi qu'avec l'approbation du Jury de terrain, le Comité Organisateur se réserve le droit de modifier le programme pour clarifier des problèmes ou des affaires causées par des omissions ou à cause de circonstances non prévues. De telles modifications doivent être communiquées à tous les concurrents et officiels, dès que possible, et notifiés au Secrétaire Général par le président du jury.

Prélèvements pour la recherche de produits interdits

Des contrôles réguliers seront effectués lors des compétitions, le prélèvement d'échantillon est recommandé sur toutes les épreuves. La désignation et le nombre des chevaux à contrôler est à la discrétion du Délégué Vétérinaire (Président de la Commission Vétérinaire) et du Président du Jury.